



# Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais

Maison du Port  
Rue des Charpentiers  
42300 Roanne

N° Siret : 752 903 385 00017  
[securite-cyclisme-en-roannais@laposte.net](mailto:securite-cyclisme-en-roannais@laposte.net)

**Président :**  
Bernard DUPERRON  
Tél : 06 30 86 41 30

**Vice-président :**  
Aimé MOLLIÉ  
Tel 06/73/08/09/84

**Secrétaire :**  
René BOUIT  
Tel 06/87/05/57/91

**Trésorier :**  
Pierre DISSARD

## COMPTE RENDU DE REUNION

**JEUDI 10 JANVIER 2019**

**Présents:** Bouit - Boyer (ACL) - Cuvelier - Dissard - Duperron - Mollié - Sabaté- Vadon -

**Excusés:** Espinas - Perrin - Pavesi - Mangin

### **1- Points sur les renouvellements d'adhésions clubs et membres individuels**

A ce jour:

- 5 clubs ont renouvelé leur adhésion: AL Cours -Val de Reins - ACL Mably - CSADN cyclisme - CSADN cyclotourisme

- 11 individuels ont renouvelé leur adhésion.

Merci à chacun, chacune de faire parvenir son règlement d'adhésion soit lors de la prochaine réunion, soit par courrier à l'adresse de l'association en en tête du présent compte rendu.

### **2 - Préparation des sujets à aborder pour la prochaine réunion avec le Conseil Départemental**

Reprendre les thèmes de la précédente réunion pour le suivi des actions, à savoir:

- RD27 - jalonnement de la montée des cols de la Croix du Sud et de la Rivière Noire - Pont de la Loire - Pont de Pouilly sous Charlieu - Boucles cyclotouristes - Carrefour boulevard Ouest

et aborder les actions lancées dans le cadre de la mise en oeuvre du plan vélo national et mobilités actives lancé le 14 septembre 2018.

### **3 - Questions diverses**

3.1 - Un rendez vous est pris pour rencontrer une attachée parlementaire de la députée Nathalie Sarles le vendredi 01 février à 10H30. Les participants à ce rendez vous seront: Duperron - Mollié - Bouit - Vadon (si empêchement de l'un des autres)

3.2 - Une réunion est organisée par le Conseiller Départemental, Eric Michaud, le samedi 19 janvier à Riorges - Maison de Quartier - à 10H30.  
B. Duperron représentera SPCR.

3.3 - Suite à l'accident mortel du cycliste S. Maurel en date du 6 décembre, A. Mollié a contacté la gendarmerie de Villerest pour avoir les premiers éléments de l'enquête. D'après les éléments recueillis, le cycliste n'était pas signalé par feux arrière, et son gilet haute visibilité était recouvert par une veste ne permettant pas de le voir de l'arrière. Il roulait, au moment de l'accident, en milieu de chaussée. Il ne portait pas son casque accroché au guidon de son vélo. Le rapport d'expertise sera disponible courant avril.

3.4 - S. Pavesi a communiqué un mail avec la proposition de mettre en place une commission traitant de prévention pour:

- intervenir dans les rues dans le cadre de la prévention auprès des cyclistes, notamment pour ceux qui n'ont pas de feux cet hiver,
- intervenir auprès des auto-écoles, pour sensibiliser par exemple les instructeurs à rappeler le plus possible la possibilité de vélos sur la route.

Suite à cette proposition, nous retenons des actions concernant la sensibilisation sur la visibilité:

- au niveau des vélocistes => B. Duperron
- se renseigner auprès de la sous préfecture sur les moyens possibles => R. Bouit
- communication par le biais des bulletins municipaux => R. Bouit
- contacter la FUB => R. Bouit
- contacter la Police Municipale => B. Duperron
- affichage dans les lieux publics
- sensibilisation au niveau des lieux scolaires

Concernant l'intervention auprès des auto-écoles, le sujet n'a pas été traité au cours de la réunion.

3.5 - Un courrier adressé au maire de Roanne est validé, concernant une proposition de créer un cheminement "modes doux" reliant le pont des Promenades au complexe sportif Malleval, dans le cadre d'un projet d'urbanisme en lieu et place de l'actuelle friche TAR.

Compte rendu rédigé par R. Bouit  
Validé par B. Duperron et A. Mollié

**La prochaine réunion de l'association "Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais" aura lieu le:**

**jeudi 14 février à 18H30 à la Maison du Port**

